



COMMUNIQUE POUR LA PRESSE

La Commission du Danube (CD) a tenu sa Soixante-quatorzième session le 8 juin 2010 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest. Ont pris part aux travaux de la session des Représentants de tous les Etats membres de la Commission du Danube (République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Hongrie, République Fédérale d'Allemagne, République de Moldova, Fédération de Russie, Roumanie, République de Serbie, République slovaque, Ukraine et République de Croatie), ainsi que des représentants des Etats observateurs (République française, Turquie et Royaume de Belgique). Ont assisté également des représentants d'organisations internationales : Commission européenne, Commission internationale pour le bassin de la Save et Organisation de coopération économique de la mer Noire.

Une des questions-clé examinées à la session a été celle de la participation de la Commission du Danube à l'élaboration de la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube. La session a approuvé un paquet de propositions de la CD à titre de contribution de la Commission du Danube à l'élaboration de la stratégie susdite. A été également approuvé un Plan d'interaction de la Commission du Danube avec la Commission européenne au sujet de l'élaboration de la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube.

La session a examiné des questions découlant des rapports sur les résultats des séances du groupe de travail pour les questions techniques et du groupe de travail pour les questions juridiques et financières et a adopté plusieurs Décisions proposées par ces groupes de travail. Par ailleurs, la session a décidé de conférer au Président de la Commission du Danube les pleins-pouvoirs pour signer au nom de la CD un « Mémoire d'accord en matière de partenariat sectoriel entre la Commission du Danube et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire ». Au cours de la session, le Mémoire a été signé par le Président de la Commission du Danube, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en République de Hongrie, Monsieur Alexandre Tolkatch et par le représentant de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, Monsieur l'Ambassadeur Aliocha Nédeltchev.

La session a écouté un Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'exécution du budget de la Commission du Danube pour 2009 et un Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'accomplissement du Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 29 mai 2009 jusqu'à la Soixante-quatorzième session. La session a approuvé le Plan de travail et le Calendrier de l'accomplissement du Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 10 juin 2010 jusqu'à la Soixante-seizième session.

La 74^e session a également approuvé l'Ordre du jour préliminaire et la date de la tenue de la 75^e session de la CD (14-15 décembre 2010).